



Syndicat National des Enseignements de Second Degré
Section Académique de Besançon
19, Avenue Edouard DROZ - 25000 Besançon
Téléphone : 03.81.47.47.90 E-mail : s3bes@snes.edu

Besançon, lundi 17 mai 2021

à Monsieur le Doyen des IA-IPR de l'académie de Besançon

Objet : Diplôme National du Brevet – session 2021

Monsieur le Doyen des IA-IPR,

Les épreuves terminales du diplôme national du brevet approchent à grands pas en ce troisième trimestre 2020/2021, une nouvelle fois « bousculé » par la situation sanitaire, et force est de constater que cette échéance importante est vécue avec beaucoup d'angoisse et de tensions dans les collèges de notre académie.

En effet, après avoir attendu vainement à la rentrée 2020 des aménagements des programmes pour cette année - et les suivantes -, après avoir appliqué les consignes des corps d'inspection en termes de priorités d'enseignements pour la première période de l'année, les enseignants de collège se sont résignés à devoir fonctionner avec les élèves de 3^{ème} comme si cette année était « normale ».

Cette absence de prise de décision nie une réalité bien différente :

- L'année scolaire 2019/2020 a amplifié les difficultés de nombreux élèves fragiles et a vu augmenter de façon importante le nombre d'élèves décrocheurs pour lesquels le retour en classe a été très difficile.

- Le taux d'absentéisme en classe est en augmentation : il est difficile de faire cours devant une classe entière. Beaucoup d'élèves ont été isolés étant cas contact, ont été malades, certains élèves abusent de la situation, certaines familles font le choix de garder leurs enfants quand des cas COVID sont avérés...

- Des classes ont été fermées, certaines le sont actuellement et d'autres le seront certainement d'ici la fin de l'année.

- Tous les enseignements n'ont pas été assurés : des enseignants ont été malades et pas forcément remplacés, des collègues fragiles ne sont pas en présentiel devant leurs élèves et assurent un suivi en distanciel dans des conditions compliquées et par nature inadaptées à certaines disciplines.

- Les conditions de travail des professeurs, les conditions d'apprentissage des élèves ont été modifiées en cours d'année avec quelquefois des difficultés, voire des impossibilités, d'accès aux salles spécialisées, au matériel informatique...

- Dans certains départements hors de notre académie, les élèves de troisième travaillent en demi-jauge.

L'égalité de traitement sur le territoire que doit revêtir un diplôme national comme le brevet des collèges est dès lors fortement interrogée.

Les enseignants sont attachés au Brevet des collèges, et à l'heure où des annonces sont faites pour le BAC, ne rien entendre à propos du DNB, laisse penser qu'aux yeux de notre institution, cet examen n'a guère d'importance et que le seul moment où un aménagement sera proposé sera le jour de la correction des épreuves écrites pour laquelle on nous demandera la plus grande bienveillance... Ce sera déjà trop tard pour nombre d'élèves, cela permettra aux meilleurs d'obtenir une mention, et creusera le fossé des inégalités, sans compter la frustration générée chez les enseignants qui devront valider des réponses incomplètes, partiellement fausses et surtout qui ne correspondent pas à ce qu'ils auront travaillé tout au long de l'année scolaire.

Par ailleurs, de nombreuses questions se posent au niveau organisationnel :

- Quand et comment se dérouleront des épreuves de rattrapage pour les épreuves écrites et orales ? La récente annonce d'une possible anticipation de la fin d'année pour le niveau 3ème (annonce non officielle à ce jour) permettra certainement d'éviter des fermetures de classes qui auraient empêché de fait les élèves concernés de passer les épreuves, mais n'évitera pas que des élèves soient, les jours d'épreuves, cas contact ou malades et donc absents.

- Comment sera géré l'éventuel brassage d'élèves pour les établissements accueillant des candidats d'autres collèges ?

- Que se passera-t-il si, au moment des épreuves, les établissements manquent de personnels comme cela a été le cas dans certains établissements cette année, avec une équipe vie scolaire absente en totalité ?

Les enseignants de collège sont inquiets et dans l'incompréhension face à l'absence de communication et de décisions pour une échéance si proche.

L'année a été difficile pour tous, elle succède à une année inédite pendant laquelle les enseignants ont dû s'adapter, encadrer, rassurer leurs élèves. Plus d'un an après le début de la pandémie, le bilan est sans appel : les enseignants de collège sont en souffrance pour toutes les raisons évoquées plus haut, auxquelles il faut ajouter une préparation de rentrée 2022 qui se fait dans de trop nombreux établissements avec une baisse drastique des moyens, une augmentation du nombre d'élèves dans les classes, des pertes de postes. On aurait au moins pu espérer un répit sur ce point ! De plus, aucun allègement n'est annoncé sur les programmes alors que les élèves viennent de vivre deux années chaotiques.

Nous vous demandons, M. le Doyen des IA-IPR, de vous faire l'écho des questionnements des enseignants de collège de notre académie afin qu'une communication rapide et précise soit faite et permette de répondre aux inquiétudes actuelles des collègues.

Veillez agréer, Monsieur le Doyen des IA-IPR, l'expression de notre attachement à un service public d'éducation respectueux des personnels.

La section académique du SNES-FSU